

Le libertaire

Administration : HENRI DELECOURT
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)
Chèque postal : Delecourt 691-12

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : GEORGES BASTIEN
123, rue Montmartre, Paris (2^e)

| ABONNEMENTS | |
|----------------------------------|----------------------|
| FRANCE | ÉTRANGER |
| Un an 80 fr. | Un an .. 112 fr. |
| Six mois .. 40 fr | Six mois .. 56 fr. |
| Trois mois .. 20 fr | Trois mois .. 28 fr. |
| Cheque postal : Delecourt 691-12 | |

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquate à chaque époque.

ON TUE EN ESPAGNE, ON ARRÊTE EN FRANCE

Qu'allons-nous faire ?

Hier, le *Libertaire* adressait aux ouvriers du monde entier un appel impératif, pressant, suprême, en faveur de nos trois camarades espagnols récemment condamnés à mort, au mépris de toute justice, par le Conseil suprême de Guerre, aux ordres de l'abject Directoire.

Nous apprenons aujourd'hui que l'arrestation a suivi son cours, que nos trois amis ont été exécutés, que trois innocents ont été supprimés du nombre des vivants.

La mesure est comble !

Nous ne pouvons plus rien en faveur de ces innocents ; je veux dire que nous n'avons plus la faculté de tenir quoi que ce soit pour les sauver, puisque l'ignoble bourreau a accompli sa besogne scélérate.

Mais est-ce à dire que cette monstruosité doive nous laisser moralement impassibles et matériellement désarmés ?

Ah, que non pas !... à moins que nous ne soyons totalement incapables d'indignation intérieure et de virilité extérieure.

Je me souviens de la noble exaspération que suscita, il y a une trentaine d'années, dans le monde civilisé, le récit des abominables tortures infligées en Espagne, — cette terre classique de l'odisseuse Inquisition — à ceux de nos camarades qui échappèrent aux exécutions dont les fossés de la forteresse de Montjuich, à Barcelone, furent le tragique théâtre.

Je me souviens du soulèvement des consciences que provoqua, vers la fin du siècle dernier, l'affaire Dreyfus : des milliers d'hommes, appartenant à toutes les conditions sociales, affirmeront qu'ils ne pourraient plus goûter la douceur d'une minute de tranquillité, tant que les coupables ne seraient pas démasqués et flétris et que l'innocent ne seraît pas réhabilité et vengé.

Je me souviens de la formidable protestation que détermina, quelques années plus tard, l'inique assassinat de notre ami Francisco Ferrer.

Nous nous trouvons en face d'une ignominie pour le moins tout aussi intolérable.

Est-ce parce que ce sont trois ouvriers et trois anarchistes qui en sont les victimes, que le crime aura été perpétré sans que ce qu'on se plait à appeler la *Conscience universelle* élève une protestation vengeresse ?

Le régime ignominieux qui pèse sur le peuple espagnol va-t-il bénéficier, même moralement, d'une impunity qui nous déshonorera, nous, les compagnons et frères d'armes des révolutionnaires tombés entre les mains et immolés aux intérêts d'une monarchie exécitable et d'une dégoûtante Dictature ?

Il ne le faut à aucun prix.

Supposer qu'il en peut être ainsi, se serait admettre que les anarchistes méconnaissent leur magnifique tradition de Révolte et qu'ils sont devenus incapables de toute action énergique.

Pas un compagnon ne se résoudra à une telle abdication.

Tous, au contraire, et quelles que puissent être les conséquences de leur attitude, prendront, sur l'heure, l'énergique résolution d'agir.

Çe qu'ils feront ? Qui ils appelleront à s'unir à eux ? Quelle forme revêtira leur action ?

Il ne m'appartient pas de le décider : c'est l'affaire des compagnons et de tous ceux qui estiment nécessaire d'associer leurs protestations agissantes à celles que l'abominable tragédie doit soulever dans le cœur de tous les révolutionnaires, sans distinction de tendances.

La hâte des gouvernements espagnols nous a pas laissé le temps d'empêcher le crime ; mais nous éprouvons le besoin de le dénoncer violemment et nous avons le devoir de faire partager à tous ceux qui ont quelque chose sous le crâne et dans le cœur la furure indignée que nous ressentons.

Agissons au plus vite et énergiquement.

SEBASTIEN FAURE

Comment ils sont morts

Assassins. Bravant la colère ouvrière, jetant un défi au prolétariat organisé du monde entier, sourds à la réprobation unanime de toutes les consciences, les valets de Primo et d'Alphonse XIII ont accompli leur sinistre besogne.

Hier matin, à 7 heures, nos camarades anarchistes, Gil, Santillan et Pablo Martel ont été jetés en pâture à la réaction espagnole. Les deux premiers ont été livrés au bûcher et ont subi le supplice du garrot, à l'ombre des hautes murailles de la prison de Pamplone ; le troisième Pablo Martel auquel on n'avait pas mis les menottes échappa à ses gardiens, monta en courant un escalier et au moment d'être repris, se jeta dans le vide d'une hauteur de trois étages. Il vint s'écraser inanimé sur le pavé de la cour intérieure.

Ne pleurons pas, mais mettons-nous à l'œuvre. Le roitelet d'Espagne, qui assassina le grand Ferrer, vient de nouveau de baigner ses mains dans le sang innocent de trois jeunes prolétaires. La classe ouvrière mondiale meurtre dans sa chair ne peut pas accepter ce triple crime, il faut qu'elle élève sa voix et fasse trembler la dictature et la monarchie espagnole.

Le peuple révolutionnaire de France, doit faire comprendre qu'il n'acceptera plus jamais que le monstrueux criminel qui sacrifia à la réaction trois des nôtres, vienne insulter par sa présence la classe ouvrière de ce pays.

Alphonse XIII n'a plus le droit de franchir les frontières pyrénées. La France doit lui être interdite.

Et si jamais un accident arrivait ici, et qu'Alphonse ou ses sbires tombent « victimes » de la colère révolutionnaire, toute la faute rejoindrait sur le Bloc des gauches qui n'ayant pas voulu entendre le cri d'humanité de tous les hommes de cœur, aura permis aux fascistes et aux dictateurs d'Espagne de braver la douleur du prolétariat français.

Le gouvernement sera toujours prêt à donner ses bons services pour amener la conciliation dans les conflits sociaux.

« Mais, quand la violence s'y trouvera mêlée, il est décidé à s'y opposer de toutes ses forces.

« Sous prétexte de défense religieuse, on veut soulever le pays ; mais à la longue, ce sera le petit clergé lui-même qui se soulèvera contre ces manœuvres réactionnaires ! (Exclamations et rires.)

« Une autre offensive se produit, d'un autre côté, qui sert de prétexte pour combattre le gouvernement démocratique.

L'agression policière contre les communistes

A LA CHAMBRE

Sur une demande d'interpellation de Caen au sujet des événements de Douarnenez, un débat s'ouvrut qui indiqua nettement l'esprit de réaction du gouvernement qui a peur de la droite.

Cachin expoza la situation des ouvriers et les offres ridicules de relèvement de salaire faites par les patrons. Il dénonce la collusion de la force armée et du patronat.

Le ministre de l'Intérieur affirme que les représentants gouvernementaux n'avaient mis aucune entrave aux grèves. (A part cela, qu'il lui faut !)

Chautemps cherche à légitimer les actes de ses subordonnés.

Masson, socialiste, déclare sa sympathie pour les grévistes.

Puis Herriot monte à la tribune. Il émet quelques lieux communs sur la question sociale et, enfin, entre dans le vif du sujet.

Pour calmer les inquiétudes et pour arrêter la campagne alarmiste des réactionnaires, il fait une déclaration de guerre en règle contre les communistes :

« Le gouvernement sera toujours prêt à donner ses bons services pour amener la conciliation dans les conflits sociaux.

« Mais, quand la violence s'y trouvera mêlée, il est décidé à s'y opposer de toutes ses forces.

« Sous prétexte de défense religieuse, on veut soulever le pays ; mais à la longue, ce sera le petit clergé lui-même qui se soulèvera contre ces manœuvres réactionnaires ! (Exclamations et rires.)

« D'autre part, à la préfecture de police, les mêmes mesures de précaution étaient prises.

« Contre cette offensive aussi, le gouvernement défendra le pays : il saura agir contre certains communistes étrangers qui, ici, prendraient part à des mouvements contre la paix sociale.

Il prononcera toutes les expulsions nécessaires.

« Résolu à lutter à la fois contre le péril clérical et le péril communiste (Exclamations), il défendra contre l'un et l'autre la République démocratique. »

Donc, et prétextant l'intérêt de la démocratie au nom de laquelle on commet déjà tant de crimes, le maire de Lyon faisait une déclaration de guerre en règle à tous les éléments insurrectionnels.

UN COMMUNIQUE DE POLICE

D'autre part, le journal officiel *Paris-Soir* publiait la note suivante :

« Les mesures de police contre les communistes étrangers, décidées lors de la réunion présidée hier par M. Chautemps, ministre de l'intérieur, n'ont pas encore reçu d'effet.

« Toutefois, ce matin, M. Chiappe, directeur de la Stéréo générale, a reçu les commissions de police spéciales des gares, et ses chefs de service, M. Blondel et M. Delange, contrôleur et commissaire au contrôle, étaient déjà en enquête, dont les fins mystérieux n'ont pas été communiqués.

« D'autre part, à la préfecture de police, les mêmes mesures de précaution étaient prises.

Ivoir la suite en troisième page

L'assassinat de Gagny

Depuis deux mois, la population de Gagny est en effervescence. Un crime odieux s'est commis, comme seule une brute infeste peut en commettre. Et ce qui rend encore plus infame le meurtrier, c'est que la victime est un gosse et que les auteurs sont un fils et un curé.

Depuis longtemps, nous sommes habitués à voir les officiels assassiner les gens. Nous savons aussi, de par l'enseignement de l'histoire, que l'Eglise supprimait par la torture ou le meurtre tout ce qui ne se pliait pas à ses dogmes. Mais, quand même, jamais encore nous n'assistâmes à pareille collusion dans le crime de la police et des hommes noirs.

Voici les faits qui, dans leur brièveté, sont plus éloquents que n'importe quel réquisitoire confié ces deux institutions :

En septembre dernier, au moment du pèlerinage de Notre-Dame des Anges, des enfants, les frères Leroux, rentraient chez eux en chantant et se trouvaient sur la route de la procession.

Cela eut le don de déplaire souverainement à l'abbé Lemoine qui conduisait un groupe de jeunes gens.

Il voulut admonester les deux gamins ; ceux-ci ne voulaient pas accepter la prétendue leçon de ce prêtre qui, vraiment, se croyait revenu au temps où le chevalier de La Barre fut brûlé pour n'avoir pas salué une procession. Ils se rebiffèrent donc et répliquèrent à l'homme en soutane comme il convenait.

Puis, après quelque échange de paroles dépourvues d'aménité, les deux frères Leroux reprirent leur chemin.

Il ne savait pas combien un prêtre peut être féroce dans sa haine de tout athéisme.

L'agent CONRAD survint et demanda au curé ce qui motivait l'arrêt de la procession. Le ratillon lui dit : « Ce sont deux bandits qui m'ont insulté et menacé. Mais tirez donc sur ces bandits ! »

Le flic qui venait sans doute de recevoir l'absolution apostolique, courut après les gosses. Ceux-ci, voyant un policier à leurs trousses, se mirent à courir — sachant bien qu'en ne peut s'attendre à rien de bon d'un de ces gardiens (?) de la paix.

Arrivés devant le domicile de leurs parents, les enfants furent enfin rejoints par le défenseur zélé de l'honneur des curés. Et là, sans qu'aucun des deux gosses songeât à faire une quelconque résistance, l'« assassin » officiel tira sur Louis Leroux qui, pourtant, levait les bras en l'air. La première balle traversa la main, les autres se logèrent en plein corps du pauvre petit qui tomba mortellement atteint.

Et comme si cela ne suffisait pas, on poursuivit le frère qui fut condamné à un mois de prison.

Le malheureux mère revit l'assassin de son fils le lendemain et celui-ci eut encore l'audace de menacer de poursuites pour « injures à agent de la force publique » !

Cela soulève de violentes indignations dans la petite commune et on aurait pu croire que, face à la réprobation publique, le gouvernement aurait au moins déplacé la canaille pour éviter de le faire se trouver.

FEDERATION ANARCHISTE PARISIENNE

Une protestation

Pour protester contre l'assassinat du jeune Leroux, tué par un policier à Gagny, le samedi 27 octobre et d'un autre jeune, plus récemment, à la Malmaison, le groupe de Livry-Gargan organise un

Grand Meeting

Aujourd'hui 7 Décembre, à 14 heures
à Gagny,
salle Debruel, 10, rue de Villemomble

Nous adressons un pressant appel aux camarades, aux sympathisants et aux habitants de la région pour qu'ils viennent en grand nombre s'élancer contre la violence policière et contre les ignobles ordres du curé de Gagny.

Tous à Gagny, soyons nombreux pour montrer à toutes les flicaines ce que nous pensons de leurs gestes.

Le Groupe de Livry-Gargan.

P.S. — Pour se rendre à Gagny, prendre le train à la gare de l'Est aux heures suivantes : 12 h. 38, 13 h. 29, 13 h. 50, 14 h. 08, etc...

Des camarades se tiendront à la gare pour désigner le chemin pour aller à la salle.

A la frontière italienne

Certaines informations qui nous sont parvenues nous permettent de croire que de nombreuses forces de gendarmerie, de police et même de troupes italiennes seraient concentrées à la frontière, du côté de Nice.

Les autorités italiennes s'attendaient — dit-on — à une expédition révolutionnaire du même genre que celle tentée récemment par les Espagnols.

Naturellement, la police française, sur l'ordre du gouvernement, se tiendrait prête à intervenir pour aider Mussolini dans l'œuvre de répression.

Mettons les camarades en garde.

Les Cheminots payent pour les Compagnies

Châlons-sur-Marne, 6 décembre. — Le tribunal correctionnel a jugé les deux cheminots rendus responsables de l'accident de chemin de fer de Vitry-la-Ville, qui, le 12 juillet dernier, fit 5 morts et 17 blessés.

Le séraphormeur Minon a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende, et le facteur enregistreur Starck, à deux mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

Ainsi, une fois de

A TROYES

Hier avait lieu, à Troyes, un meeting en faveur de Sacco et Vanzetti et pour l'abolition immédiate de Biribi.

Ce meeting, organisé par le Comité de Défense Sociale, la Minorité Syndicaliste et l'Union Anarchiste, fut un succès, malgré le nombre restreint d'auditeurs. La conspiration du silence sur cette réunion eut lieu, méticuleusement organisée par les trois journaux locaux ; nos affiches furent lacérées par des brutes jésuitiques et stupides, mais malgré ces procédés écurants, deux cents individualités assistaient au meeting, auquel plus d'ampleur n'eût été que plus profitable.

La séance est ouverte à 20 h. 30. Le camarade Delorme, de l'U. A. actif propagandiste local, préside : nos bons amis Bouton, de l'U. A., et Lagarigue, de la Minorité Syndicaliste, l'assistent. Le camarade Legrand, du Groupe de Troyes, brossé à grands traits le drame navrant qui se déroule là-bas, par delà l'Océan : le pitoyable calvaire de nos frères Sacco et Vanzetti, la force, l'énergie et le courage qui les animent et l'éccurante moralité de leurs bourreaux. Le jeune orateur recueille des applaudissements de l'auditoire.

La parole est ensuite au camarade Larapide, du C. D. S. Orateur agréable, fin et calme, il présente, dans un style qui plait, toute l'ignominie des juges américains : il fait ressortir avec justesse l'importance pour le prolétariat de manifester sa force pour obtenir la liberté de Sacco et Vanzetti. « Ce n'est pas, dit-il, deux hommes que l'on condamne ! Ceux que les juges américains condamnent, ce sont les militants syndicalistes, car ils en ont peur, ils ont vu que ces deux hommes avaient en leur pouvoir le moyen de les abattre. »

Le camarade Larapide retrace ensuite les scènes abominables qui se passent dans les pénitentiers d'Afrique, à Biribi. Il stigmatise avec vigueur les officiers assassins, il évoque des scènes indiscutablement vécues, visions de cauchemars, tueries légales, tueries où les assassins sont récompensés, tueries où la lâcheté du Bourreau est une vertu, où un gosse de vingt ans, pour une parole de travers, un geste maladroit, est abattu à coups de browning.

L'orateur, plusieurs fois applaudi, termine en demandant instamment que les prolétaires s'unissent pour faire rendre à la liberté Sacco et Vanzetti condamnés innocents, pour faire disparaître de la surface du monde la tache rouge : Biribi, la honte de la France et du monde civilisé.

Le sabotage systématique de cette réunion par le silence, par le parti soi-disant avancé, par le parti qui se dit l'élite du prolétariat troyen, sera sa honte !

Hélas ! qu'il eût été beau de voir dans notre cité ouvrière l'esprit de bataille qui animait jadis les prolétaires troyens ! Pour un motif aussi noble, aussi humain, aussi juste, pour une cause que l'homme ne peut que défendre avec orgueil, ils seraient venus en masse, ces prolétaires, crier leur infamie aux gouvernements américains et aux tortionnaires de nos malheureux amis.

Guerre des Etats ou guerre des classes

Maurras ou Lénine ? demande Edouard Berth dans son livre : « Guerre des Etats ou guerre des classes. »

L'auteur a fait son choix : Lénine. Merci ! Nous ne mangeons pas de ce ragout accommodé aux saucisses capitalistes et communistes ; nous ne nous asseyons pas à la table des profiteurs de la Révolution russe d'octobre 1917.

D'autres l'ont déjà dit.

Il n'est pas utile de le répéter.

Creusons, sans cesse, le fossé séparant les libérateurs de ces soi-disant communistes intellectuels, de ces affairistes gourmands de pouvoir, qui dirigent la Russie.

Entre eux et nous, pas d'alliance possible. De par leur action même, ces hommes se sont placés au ban de la révolution sociale. Point de regrets inutiles pour leurs personnalités. Eux-mêmes l'ont désiré, recherché, réalisé.

Que nous ferait leur chute, s'ils n'entraînaient avec eux la masse de tous ceux qui ont lutté, croyant sonnée l'heure de l'émancipation totale ?

Lorsqu'on a un tant soit peu de sensibilité et de raison, il est pénible de constater tous ces reniements, tous ces compromis, toutes ces tractations crapuleusement masquées sous le voile équivoque de la nécessité.

Que nous ferait leur chute, s'ils n'entraînaient avec eux la masse de tous ceux qui ont lutté, croyant sonnée l'heure de l'émancipation totale ? Quel masque cachant le vrai visage de ceux qui le portent ! Quel mensonge !

Allons, vous tous, les hommes de bonne volonté, regardez-en face cette sinistre mascarade et dites-moi si ce n'est pas à mourir de dégoût.

Cherchez la liberté, cherchez l'égalité, cherchez le bien-être dans le paradis soviétique ! Inutile. Ces fruits ne poussent pas sur les branches dénudées de l'arbre pourri d'un pouvoir, quel qu'il soit.

Malgré les apparences mensongères, la raison reprendra ses droits légitimes. Les hommes comprendront, alors, qu'ils n'ont rien de bon à espérer de tous les représentants du peuple, ces profiteurs intellectuels.

Devant la logique des faits, chacun saura clairement que tous ces fourbes ont méthodiquement, systématiquement mutilé l'idéal pour lequel tant de camarades sont morts.

Maurras ou Lénine, Edouard Berth ?

Ni l'un, ni l'autre. Et contre eux, toujours. BARRAULT.

Plaignons les jaloux

UN MARI TUE SA FEMME

M. Albert Peletan, 41 ans, monteur en fusierie, demeurant 24, rue de l'Eglise, à Neuilly, qui était en instance de divorce avec sa femme, née Louise Savart, 39 ans, demeurant 25, rue Ronselet, se présentait hier devant le domicile de sa femme, dans le but de la déclarer à reprendre la vie commune.

Sur son refus, il tira sur elle cinq coups de revolver. Mme Peletan expirait quelques instants après.

Son mari s'est constitué prisonnier.

POUR LA DISPARITION DE BIRIBI

A travers les ateliers et les camps

Au moment où l'amnistie étriquée, honteusement inhuanaine, va revenir devant la Chambre, après six mois de tribulations, après maintes amputations, il nous paraît utile de donner la parole aujourd'hui à l'un des condamnés militaires de la guerre. C'est au nom de tous ceux qu'une amnistie de « petits politiciens » maintient au bagne que notre camarade Hugonet va parler. Par sa voix, ce sont tous les pères de famille, tous les réservistes, les vieux territoriaux ou les petits gars de vingt ans, nappés par la guerre et maintenus dans les gênes, qui vont exprimer ici leur long martyre, leurs souffrances indicibles qui laissent indifférents les gouvernements de Clemenceau, ce vieux bonhomme fantasque et malaisant, de Briand, l'ex-grève-généraliste, de Poincaré, « l'homme qui rit dans les cimetières », d'Herriot, le « gone à la pipe », dont le courage n'est pas au hauteur des intentions (?) qu'il affiche.

Condamné à trois ans de travaux publics pour avoir déserté la tuerie, Hugonet, qui n'était ni mercant ni notaire, ni fils à papa, fut envoyé au pénitencier de Bougival. De là, il fut dirigé sur Clairfontaine, camp n° 1. Ecoutez-le :

« Nous arrivons à Clairfontaine, nous sommes les 220 hommes placés sous le commandement de l'adjoint Perrault, chef du camp. Notre tâche consiste à construire une ligne de chemin de fer qui doit relier Clairfontaine à l'Ouzenca. Il s'agit probablement de faciliter la mise en valeur des gisements que MM. Krupp et Schneide exploitent en commun dans cette région, afin de permettre à l'un et à l'autre de doter leur pays respectif des canons qui leur sont nécessaires pour poursuivre la présente guerre et préparer la prochaine.

« Nous couchons dans des baraquements faits d'arbres, de branches et de terre, où pullulent les scorpions, les tarentules, les fourmis, etc. Réveillés à coups de truque et poursuivis par les tireurs et les sergents qui tapent à tour de bras. Nous gagnons ainsi le lieu de travail, souvent sans avoir reçu le quart de café auquel nous avons droit et que les sergents ont vendu à leur profit. Nos baraquements étaient infectés de poux, de puces, l'urine, les excréments y séjournaient. C'était abominable de salef. Une vraie « usine » à choléra.

Clairfontaine fut un bagnat atroce. Bains, volés, martyrisés par une chouraine de la plus basse espèce, nous y passâmes des jours qui marquent à jamais dans l'existence de ceux qui en sont revenus.

Il y a encore des Clairfontaine en Afrique que la Commission officielle ne visitera pas, ils sont nombreux ces lieux de souffrance. Qu'en les supprime, qu'attend-on pour le faire ?

« Je vous citerai d'autres faits d'ici peu. Poursuivez votre campagne. Elle ne fut jamais plus nécessaire. A bas Biribi et tous les bagnes ! Il y a encore là-bas des condamnés de guerre. Qu'en les libère ! »

« Au travail, tout se fait à la course, sous la trique. Nombreux sont ceux qui ne peuvent supporter de tels traitements. Un de nos camarades, nommé Toussaint, fut tellement maltraité par le sergent Lavachi, qu'il en mourut. Pour un rien, c'était le siège, la crapaudine, la mise à nu sous un soleil de feu et les coups, toujours les coups.

En mai 1918, le sergent Kiles frappa avec la dernière sauvagerie le détenu Pötter, originaire de l'Yonne. Ce n'est qu'à grand-peine qu'il survit à ses blessures. Dans le même mois de mai 1918, le détenu Moreau, de Paris, fut victime d'un assassinat pour ne pas avoir cédé aux caprices amoureux d'un tirailleur de garde. Celui-ci profita que Moreau demandait à aller aux toilettes pour l'abattre de deux coups de fusil. Naturellement, le malheureux fut accusé de tentative d'évasion et son assassin fut félicité par le chef de camp.

« Nous sublimes d'atrocies traitements ; nous mangâmes de l'herbe, des bourgeois de sapins, des os brûlés et pilés, qui décharraient les intestins et entraînaient une mort atroce. Et au bout de trois mois de ce régime, notre effectif, qui était de 220 hommes, tomba à 80. Les 140 manquants étaient morts à l'hôpital. Nous allions jusqu'à déterrer la viande pourrie et il fallait qu'elle le soit — que les charcuths faisaient entrer. J'ai vu cette chose innommable : retirer de la viande pourrie qui avait été jetée dans les feuilles et la manger.

Clairfontaine fut un bagnat atroce. Bains, volés, martyrisés par une chouraine de la plus basse espèce, nous y passâmes des jours qui marquent à jamais dans l'existence de ceux qui en sont revenus.

Il y a encore des Clairfontaine en Afrique que la Commission officielle ne visitera pas, ils sont nombreux ces lieux de souffrance. Qu'en les supprime, qu'attend-on pour le faire ?

« Je vous citerai d'autres faits d'ici peu. Poursuivez votre campagne. Elle ne fut jamais plus nécessaire. A bas Biribi et tous les bagnes ! Il y a encore là-bas des condamnés de guerre. Qu'en les libère ! »

Louis HUGONNET,
34, rue des Solitaires, Paris (19).

L'éducation infantile rationnelle

L'éducation infantile exige d'abord et avant tout que l'enfant soit nourri, vêtu, couché et logé convenablement. Elle exige ensuite que l'enfant d'âge scolaire soit soumis à un régime harmonieusement équilibré d'activité physique (repos, siestes, bains d'air et de soleil, soins de propreté, promenades, jeux libres et règles) et d'activité intellectuelle. Les fameux exercices gymnastiques, auxquels certaines gens attachent une importance démesurée, parce qu'ils croient, ou feignent de le croire, qu'on a résolu la question de l'éducation physique scolaire quand on a flanqué, aux lieux et place d'une séance de repos ou de sieste qui est indiquée rationnellement, une séance de gymnastique, auront beaucoup perdu de leur raison d'être, lorsque l'écolier sera soumis à un régime rationnel ; seuls, subsisteront vraiment systématiquement les exercices respiratoires et les exercices de gymnastique orthopédique, les exercices d'ensemble, dont l'exécution rejoue les gens qui aiment le mécanisme militaire, étant une stupide hérésie.

Les enfants de 6 à 13 ans, dans les villes, et de 5 à 13 ans, dans les campagnes, sont soumis à la même durée quotidienne d'encasernement (six heures). Il est même des... privilégiés qui bénéficient d'une rallogne de seize à dix-huit heures...

Le bambin de cinq ans, de six ans, de sept ans, soumis au même régime d'activité que le garçonnet de douze ans ou de treize ans ! C'est beaucoup trop, pour l'un comme pour l'autre. Et puis, c'est l'égalité dans l'absurde.

L'enfant calme, trop calme (c'est-à-dire malade) et qui ne réagit pas en classe (ce qui n'est pas un indice de bon accommode), soumis au même régime d'encasernement que le supernerveux qui réagit violente, s'agit, trépigne, lance des coups de pied aux tables et à ses voisins et en donne même parfois à ses... tortionnaires qui prétendent l'obliger à se tenir tranquille, qui feront aussi bien d'empecher la Seine de déborder.

Cette ordonnance elle-même ne pourra avoir effet au-delà de vingt jours : après ce délai, c'est à la Chambre des Mises en accusation qu'il appartiendra de prolonger, sur rapport du juge et en cas de nécessité, reconduire pour des durées successives de deux mois, la détention de l'inculpé.

Néanmoins, en toute matière, la mise en liberté sera de droit, cinq jours après le premier interrogatoire, si le juge n'a pas rendu une ordonnance motivée justifiant la détention.

Cette ordonnance elle-même ne pourra avoir effet au-delà de vingt jours : après ce délai, c'est à la Chambre des Mises en accusation qu'il appartiendra de prolonger, sur rapport du juge et en cas de nécessité, reconduire pour des durées successives de deux mois, la détention de l'inculpé.

Si le juge d'instruction n'a pas rendu son ordonnance le cinquième jour, ou s'il n'a pas adressé son rapport le vingtième jour à la Chambre des Mises en accusation, le gardien chef de la prison devra mettre le détenu en liberté.

En second lieu, le projet réglemente le droit de perquisition.

Enfin, le projet modifie la procédure de la prise à partie, et l'article 112 nouveau étend la sanction pénale prévue jusqu'ici contre le seul greffier, à toute violation des mesures garantissant la liberté individuelle.

Quant aux réparations civiles dues en conséquence du dommage causé, le magistrat ou le fonctionnaire en est responsable dans les termes du droit commun ; mais le projet déclare expressément que les tribunaux de l'ordre judiciaire seront exclusivement compétents pour connaître de l'affaire et que le conflit d'attribution ne pourra échapper.

Cela sera parfaitement inutile parce que cette loi comme tant d'autres sera appliquée le plus imparfaitement qu'il se fera.

Les magistrats étant chargés de l'appiquer, se soutiendront mutuellement.

Les loups ne se mangent pas entre eux, les chats fourrés non plus.

Un projet de loi sur la liberté individuelle

Un projet de loi vient d'être déposé qui améliorera un tant soit peu le mécanisme judiciaire français.

Et ce n'est pas une mince ironie que de voir le Garde des Sceaux le déposer au moment même où le gouvernement inaugurant une véritable ère de répression procède à des arrestations en masse pour délit d'opinion.

Quoi qu'il en soit il est intéressant de connaître les améliorations que le nouveau projet apportera.

Les pouvoirs du juge d'instruction, seront réglementés et contrôlés, lorsqu'il s'agira d'apprécier le maintien en détention. A cet effet, le projet, tout en maintenant la faculté que possède l'inculpé de réclamer sa mise en liberté dans les termes de l'article 116 du Code d'instruction criminelle, institue des délais fixés, un examen obligatoire par le juge d'instruction de la question de la détention.

Néanmoins, en toute matière, la mise en liberté sera de droit, cinq jours après le premier interrogatoire, si le juge n'a pas rendu une ordonnance motivée justifiant la détention.

Ensuite, le juge d'instruction n'a pas rendu son ordonnance le cinquième jour, ou s'il n'a pas adressé son rapport le vingtième jour à la Chambre des Mises en accusation, le gardien chef de la prison devra mettre le détenu en liberté.

En second lieu, le projet réglemente le droit de perquisition.

Enfin, le projet modifie la procédure de la prise à partie, et l'article 112 nouveau étend la sanction pénale prévue jusqu'ici contre le seul greffier, à toute violation des mesures garantissant la liberté individuelle.

Quant aux réparations civiles dues en conséquence du dommage causé, le magistrat ou le fonctionnaire en est responsable dans les termes du droit commun ; mais le projet déclare expressément que les tribunaux de l'ordre judiciaire seront exclusivement compétents pour connaître de l'affaire et que le conflit d'attribution ne pourra échapper.

Cela sera parfaitement inutile parce que cette loi comme tant d'autres sera appliquée le plus imparfaitement qu'il se fera.

Les magistrats étant chargés de l'appiquer, se soutiendront mutuellement.

Les loups ne se mangent pas entre eux, les chats fourrés non plus.

JEUNESSE ANARCHISTE DE TOURS

Salle du Manège
Lundi 8 décembre, à 20 h. 30

GRANDE CONFÉRENCE

PUBLIQUE ET CONTRADICTOIRE

par

André COLOMER

Sujets traités :

AMNISTIE ! AMNISTIE !

PLUS DE BAGNES !

PLUF DE CONSEILS DE GUERRE !

LIBERTÉ D'EXPRESSION

AUX ETRANGERS EN FRANCE

L'employé, le fonctionnaire

L'employé, le fonctionnaire est par l'attribution de sa fonction l'être humain se rapprochant le plus du chien couchant. Pris en général, l'on ne peut trouver trace d'un idéal

A travers le Monde

ALLEMAGNE

A LA VEILLE DES ELECTIONS

C'est aujourd'hui que le peuple allemand nommera ses nouveaux bergers, et les deux dernières journées, les différents partis politiques ont déployé une activité prodigieuse. Hier, 162 réunions ont été organisées rien qu'à Berlin. C'est un record.

Dans les rues, des autos-camions ornés de drapeaux et d'emblèmes ont circulé sans cesse, occupés par des fanfares et lancant à la voile des myriades de brouillards et de pamphlets.

Tous les journaux ont publié hier un dernier appel aux électeurs, et les socialistes voulaient faire distribuer par leurs enfants, dans les écoles, des petits drapeaux rouges, avec cette inscription : « Votez pour la social-démocratie » ; mais dans la plupart des écoles, les instituteurs, presque tous orientés vers la droite, confièrent ces emblèmes et les brûlèrent.

Bref, une réelle agitation règne dans tout le pays, mais l'on ne peut espérer que les élections auront une influence bienfaisante sur la division qui règne dans l'Empire. Rien ne sera changé demain, que ce soient les démocrates ou les nationalistes qui sortent victorieux de la bataille.

BELGIQUE

UNE CHASSE AU SANGLIER MOUVEMENTEE

Il y a quelques jours, dans les environs de Wellin, un chasseur blessait un gros sanglier. Ce pachyderme après une fuite assez courte, fit tête et tint ferme.

Un autre chasseur saisit l'animal par le groin et lui porta un coup de couteau. Cette nouvelle blessure ne fit qu'irriter l'animal qui fonça sur son adversaire et le blessa. Un autre invité survint, son fusil sur l'épaule, fut chargé à son tour et blessé également. Le garde, accourant à l'aide, fut aussitôt culbuté et blessé à la cuisse. Le sanglier fut enfin abattu, non sans difficulté.

EGYPTE

ENCORE DES RENFORTS ANGLAIS

On demande de Malte que les croiseurs « Glengorn Castle » et « Montrose » ont quitté Malte, hier après-midi, pour Port-Saïd. D'autre part, la septième division de la quatrième flottille de destroyers est partie pour Suez.

Et tout cela pour établir, avec la complicité du nouveau ministère, un régime de fer qui assurera à l'Angleterre la suprématie en Egypte.

YUGOSLAVIE

CONTRE LE FASCISME

La mise à la retraite de plusieurs professeurs, qui avait pour cause les opinions républicaines de ces derniers a provoqué des manifestations et une grève des étudiants.

Le Sénat universitaire ayant décidé de continuer les cours, les étudiants ont occupé les salles et empêché les professeurs de faire leurs cours. Les esprits sont très agités et l'on craint des rencontres avec la police.

ESPAGNE

LA MISE EN SCENE TRAGIQUE

Hier, à la première heure, la garde de la prison a été renforcée. Des détachements de garde civile à pied et à cheval surveillaient les abords du Conseil provincial. Le maire et l'Association de la Presse avaient télégraphié au roi et au gouvernement demandant la grâce des condamnés. L'évêque de Pamplone avait télégraphié au général commandant en chef de la garde civile pour lui demander de s'associer à la demande de grâce.

La sentence a été lue à midi et demi aux trois condamnés qui ont protesté à nouveau de leur innocence.

A l'issue du conseil du Directoire, le général Vallespinosa a déclaré que le gouvernement a pris connaissance de la sentence du Conseil Suprême de Guerre dans l'affaire de Vera. Il a ajouté que les trois condamnés à mort sont entrés dans la chapelle hier soir, à six heures.

Les condamnés à mort entrent dans la

chapelle de la prison où ils sont détenus douze heures avant l'exécution de la sentence. Ils y restent jusqu'au dernier moment, entourés de leur famille, de leurs amis, des prêtres et des membres des confréries se consacrant à la consolation des condamnés à mort.

ETATS-UNIS

POUR LA PROPAGANDE BLANCHE EN RUSSIE

La « Libre Amérique » est toujours la première à soutenir les organisations réactionnaires. Les gros capitalistes yankees ont une peur bleue de toute propagande révolutionnaire et dépensent largement pour enrayer les progrès des mouvements d'avant-garde.

Ainsi les autorités fédérales ont pris des mesures rigoureuses pour protéger la Grande Duchesse Cyril de Russie, qui a débarqué hier en Amérique, pour récolter les fonds destinés à la propagande anticomuniste.

Les autorités craignent que les communistes attendent à sa vie. Une surveillance sévère sera également exercée autour de son mari, le Grand duc Cyril, à la suite de l'acte par lequel il se proclamait tsar de Russie.

Toutes les mesures que pourront prendre les autorités américaines n'empêcheront pas les ouvriers d'ouvrir les yeux et d'être éclairés par la brutalité des faits.

Le capitalisme est au bout de son rouleau et s'écroulera bientôt définitivement sous la poussée prolétarienne.

Chez les faiseurs de lois

LE BUDGET DE LA MARINE

Painlevé préside. On continue à s'occuper du budget de la Marine.

Balanant fait des observations sur les arsenaux, dont il réclame le maintien, mais avec une séparation entre l'usine et l'arsenal.

Cornarin se déclare hostile à toute marine de guerre.

Il se fait rappeler à l'ordre et « flétrir » par le ministre de la Guerre, pour avoir qualifié de « boucher » ce Mangin qu'on ne s'attendait pas à voir défendre par le Bloc des Gauches.

Dumesnil, bien que n'étant pas un enfant, ouvre la bouche pour en faire sortir la vérité : « La préparation à la guerre doit être le principal souci de l'Etat... »

Chappedéaine en dit une bien bonne, qui ne fait point l'affaire des communistes : « A la conférence de Rome, le représentant russe réclamait une flotte de guerre de 480 000 tonnes... »

Cachin prononce quelques paroles qui lui attirent ces mots de Dumesnil : « Nous ne tomberons pas dans votre piège... » et qui nous apprendront, si nous ne le savions, que, dans la marine des Soviets, le service est de six années.

Saint-Just (le général) pose une question au sujet de la suppression des commissions de classement pour l'avancement dans l'armée et la marine.

Il sort des topo connus sur « la politique dans l'armée », comme si l'armée n'était pas le nerf de toutes les politiques d'autorité.

Il attaque, vieillerie sur un air connu, le général André.

Herriot intervient pour le défendre. Alors, Saint-Just, en bon jésuite, fait le distinguo entre « général » et « politicien ».

Et l'incident ne tarde pas à se clore, car on est entre camarades militaristes, rouges ou blancs.

La séance continue par l'interpellation sur les incidents de Douarnenez, dont on trouvera les détails en première page.

Un chef de bureau hypnotiseur

Montpellier, 6 décembre. — Il y a environ deux ans, Mlle C..., employée dans une administration de l'Etat à Nîmes, fut victime de manœuvres d'hypnotisme et de magnétisme, de la part de son chef de bureau, à la suite desquelles elle fut internée pendant quelques jours à l'asile d'aliénés de Montpellier.

Estimant que son internement fut la conséquence des agissements de son chef, Mlle C... a déposé cet après-midi une plainte contre son chef de bureau, à la police.

Le Bloc des Gauches a peur du Bloc National qui le menace du fascisme et il fera tout pour se maintenir au Pouvoir.

FEUILLET DU LIBERTAIRE DU 7 DECEMBRE 1924. — N° 168.

Illusions perdues

par Honoré de Balzac

TROISIÈME PARTIE

Les souffrances de l'inventeur

Au moment où le vieux curé de Marsac montait les rampes d'Angoulême pour à l'instruire Eve de l'état où se trouvait son frère, David était caché depuis onze jours à deux portes de celle que le digne préte venait de quitter.

Quand l'abbé Marron déboucha sur la place du Mirier, il y trouva les trois hommes, remarquables chacun dans son genre, qu'il pensait de tout leur poids sur l'avenir et sur le présent du pauvre prisonnier volontaire : le père Séchard, le grand Cointet, le petit avoué maigrelet. Trois hommes, trois cupidités ! mais trois cupidités aussi différentes que les hommes. L'un avait l'envie de traquer de son fils. L'autre de son client, et le grand Cointet achetait toutes ces infamies en se flattant de ne rien payer. Il était environ cinq heures, et la plupart de ceux qui revenaient dîner chez eux s'arrêtaient pour regarder pendant un moment ces trois hommes.

— Que diable le vieux père Séchard et le Grand Cointet ont-ils donc à se dire ?... pensaient les plus curieux.

— Il s'agit sans doute entre eux de ce pauvre malheureux qui laisse sa femme,

L'agression policière contre les communistes

(Suite)

On peut, pour employer une expression de guerre, déclarer que tout le service actif des recherches judiciaires était alerté ce matin.

« Les opérations auront lieu sans doute dans l'après-midi et demain. »

Ainsi, on nous informait que la préfecture allait se livrer à de vastes opérations de guerre contre les communistes étrangers — préalable au coup de filet contre tout ce qui ne voudra pas dire « Credo » au programme du Bloc des Gauches.

Les forces de police étaient alertées, la garde municipale était mise sur pied, les établissements publics se voyaient soudain entourés par un nombre de citoyens civils et de fils comme onques n'en vit.

Le service de la Sureté générale était double et, vraiment, celui qui aurait pu pénétrer dans les monuments réservés à la garde de l'ordre public aurait constaté une animation inaccoutumée.

LE COUP DE FILET

Puis, vers 7 heures du soir, un journal vespéral bien connu pour ses attaches avec la préfecture de police, publia une édition spéciale portant en manchette flamboyante :

« L'Opération contre les Communistes ».

Nous nous précipitâmes sur cette feuille, et, en lisant, nous apprîmes qu'à la même heure où paraissait le communiqué de la préfecture, une vaste opération de police avait eu lieu — qui se continuait, du reste — dans la banlieue de Paris.

A midi, les hauts fonctionnaires de la police avaient tenu une conférence à la préfecture et, durant deux heures, le mutisme le plus absolu régnait quant aux décisions prises.

Ensuite, vers quatre heures, les journalistes aux aguets savaient que le gouvernement s'était décidé à entreprendre une grande offensive contre les gens qui prêchent la révolution et l'émeute.

CE QUE L'ON PEUT SAVOIR

C'est à Bobigny que débutèrent les hauts faits de la police rétribuée par les socialistes.

La « cellule » communiste fut encerclée, les « cellulards » furent cernés et, revolver au poing, les agents de la « Démocratie » pénétrèrent enfin dans le siège social du rayon.

Le journal policier nous informait qu'on avait saisi des documents importants qui étaient « annoncateurs d'une révolte dans Paris pour la semaine prochaine ».

Une autre invasion eut lieu à l'école léniniste, où l'on procéda à la reconnaissance de Dormoy qui se trouvait par hasard.

La feuille de Morain nous disait que 400 arrestations avaient été opérées, dont 70 maintenues — et dont les victimes étaient des communistes étrangers.

L'organe vespéral exagérait et prenait évidemment son désir et sa frousse pour la réalité.

Ne nous fiant pas aux renseignements du torchon réactionnaire, nous allâmes à l'Humanité, où l'on nous donna tous les renseignements que possédaient les communistes.

Les quatre cents arrestations à Bobigny se réduisaient à neuf, dont huit maintenues.

Mais, par contre, quatre ouvriers italiens avaient été arrêtés à Paris.

Nous apprîmes aussi que toute la police de France était sur pied et allait opérer à son tour.

GE QUE L'ON NE PEUT PAS SAVOIR

Voulant posséder des renseignements complémentaires, puisque l'on disait qu'ailleurs qu'à Bobigny on avait perquisitionné et arrêté, nous nous heurtâmes à une consigne sévère : silence et discrétion.

D'autres journaux (même dits de grande information) se heurtèrent au même mutisme.

Ainsi, nous ne pouvons savoir ce que le « flair » de la police a découvert.

Nous assistons à une bataille de grande envergure de la réaction contre les révolutionnaires. Aux révolutionnaires à veiller.

Car, dans les conjonctures présentes, nous devons nous attendre à une répression impitoyable.

Le Bloc des Gauches a peur du Bloc National qui le menace du fascisme et il fera tout pour se maintenir au Pouvoir.

de Paris à pied. Je l'ai trouvé chez Courtois, mourant de fatigue et de misère, répondit le prêtre. Oh ! il est bien malheureux !

Petit-Claud salua le prêtre et prit le grand Cointet par le bras en disant à haute voix :

— Nous dinons chez Mme de Senonches, il est temps de nous habiller !...

Et, à deux pas, il lui dit à l'oreille :

— Quand on a le petit, on a bientôt la mère. Nous tenons David...

— Je vous ai marié, mariez-moi, dit le grand Cointet, en laissant échapper un sourire faux.

— Lucien est mon camarade de collège, nous étions copains !... En huit jours, je saurai bien quelque chose de lui. Faites-en sorte que les lans se publient, et je vous réponds de mettre David en prison. Ma mission finit avec son écrasement !

— Ah ! s'écria doucement le grand Cointet, la belle affaire serait de prendre le brevet à notre nom !

En entendant cette dernière phrase, le petit avoué maigrelet frissonna.

En ce moment, Eve voyait entrer son beau-père et l'abbé Marron, qui, par un seul mot, venait de dénoncer le drame judiciaire.

— Tenez, madame Séchard, dit le vieil ours à sa belle-fille, voici notre curé qui vient sans doute nous en raconter de belles sur votre voie.

— Oh ! s'écria la pauvre Eve, atteinte au cœur, que peut-il donc lui être encore arrivé ?

Cette exclamatio annonçait tant de douleurs ressenties, tant d'apprehensions, et de tant de sortes, que l'abbé Marron se hâta de dire :

— Rassurez-vous, madame, il vit !

— Seriez-vous assez bon, mon père, dit

Eve au vieux vigneron, pour aller chercher ma mère : elle entendra ce que monsieur doit avoir à nous dire de Lucien.

Le vieillard alla chercher Mme Chardon, à laquelle il dit :

— Vous aurez à découvrir avec l'abbé Marron, qui est bon homme, quoique prêtre. Le dîner sera sans doute retardé.

Et le vieillard, insensible à tout ce qui ne sonnait pas or, laissa la vieille femme sans voir l'effet du coup qu'il revint de lui porter.

Le malheur qui pesait sur ses deux enfants, l'avortement des espérances assises sur la tête de Lucien, le changement si peu prévu d'un caractère qu'on crut pendant si longtemps énergique et probe, enfin tous les événements arrivés depuis dix-huit mois avaient déjà rendu Mme Chardon méconnaissable.

Elle n'était pas seulement noble de race, elle était encore noble de cœur, et adorait ses enfants

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Le masque tombe

Les gros potentiels de Douarnenez ont fait entrer la grève dans la voie où ils la désiraient voir. Ils firent exercer par la presse bourgeois un odieux chantage en sommant le ministre de retirer au maire le pouvoir de la police. Le ministre de l'intérieur a cédé honteusement aux ennemis des prolétaires. La gendarmerie est venue à Douarnenez. Le choc désiré, envisagé eut lieu, les femmes, les enfants furent bousculés, piétinés. Le maire Le Flanchec, courageusement, s'est jeté entre les gendarmes et la foule, il évita ainsi un massacre qui était inévitable. Le Bloc des Gauches vont condamner cet homme ? Quel crime a-t-il commis ? Oh ! dites-le, vous, lâches qui profitiez de toutes les occasions pour massacrer les malheureux parias.

Malgré tout, l'enthousiasme est magnifique parmi les révoltés, et vendredi après-midi, une grande manifestation, les ouvriers, les ouvrières ont proclamé leur volonté de travailleurs. La population est entièrement avec les grévistes et c'est toute la ville qui parcourt les rues en manifestant.

MULHOUSE A L'ETAT DE SIEGE

Dans les mines de potasse d'Alsace le mouvement qui s'est étendu aux douze mines, est complet depuis jeudi. Sept mille travailleurs sont en grève. Jeudi, un meeting monstre fut organisé où plus de trois mille grévistes assistèrent. Les grévistes présentant leurs revendications acceptaient toutes décisions arbitraires et la Direction s'engageait :

A n'exercer aucune représaille ; A reconnaître l'organisation syndicale ; A conclure le contrat de tarifs présenté par la Fédération des mineurs du Haut-Rhin ;

A accepter une augmentation de salaires correspondant au coût de la vie.

A ces justes revendications conciliantes il ne fut rien répondre, sinon que l'Etat respecterait la loi de huit heures.

Le préfet, pendant ce temps, donnait l'ordre d'interdire les rassemblements et de dissoudre les réunions. On sabote ici encore la grève. Sous l'autorisation gouvernementale, les directions ont recruté des prisonniers de droit commun pour exécuter les travaux. Des bagarres sont provoquées par les policiers et les mouchards. L'énergie est à son comble, et partout des scènes de violence s'organisent pour briser la résistance des grévistes.

Tous les jours la répression sévit de plus en plus sur les travailleurs révolutionnaires. Nos gouvernements continuent à tremper leurs mains ignobles et criminelles dans la sueur et le sang ouvriers. Ces gens-là n'ont plus le droit de s'appeler des hommes.

Robert DULUD.

UNE VISITE A L'AMBASSADE DE RUSSIE

Moins de bourrage de crâne

Sur l'*"Humanité"* du 29 novembre a paru le compte rendu de la visite d'un rédacteur de ce journal à l'ambassade russe.

Quel spectacle, mon Dieu, les soudards des Wrangel, Denikine avaient passé par là : meubles éventrés, la crasse montant à l'assaut des murs. A quand l'assaut de l'Armée rouge ? Tout cela est bien pour les pauvres bougres qui donnent leur quatre sous tous les jours, mais nous, qui avons travaillé les premiers à l'ambassade, nous sommes à nous demander si ce rédacteur est un funiste ou un rêveur qui prend ses devins pour des réalités ; car nous pouvons affirmer que cette maison n'avait nullement l'air d'avoir reçu la visite des vandales, car les meubles étaient bien à leur place et non éventrés et tous les tableaux de quoi ornaient certaines pièces étaient en bon état.

Mais il ne faut pas oublier de dire qu'un immeuble qui est resté 6 ans sans être habité ne s'améliore pas, bien au contraire, et le travail de la poussière était d'autant plus facilité que les meubles sont très vieux.

Quant au tas de gravats, il nous semble que, lorsque les maçons, peintres et menuisiers retapent un appartement, hélas ! les gravats sont traditionnels au grand désespoir du concierge, monsieur le rédacteur.

Mais où le bourrage de crânes dépasse les bornes, c'est la déclaration de ce rédacteur circonstanciel, « que le travail y est exécuté par les Coopératives ouvrières ».

En effet, il y a bien eu une Coopérative de Peinture, mais comme ses adhérents avaient leur carte syndicale et celle du S.U.B., alors que maintenant on n'exige que la carte du Parti communiste, les travailleurs de cette coopérative ont été mis à la porte ! ! Quant aux menuisiers et aux maçons, ce sont des patrons, exploiteurs de la classe ouvrière qui exécutent le travail et les ouvriers exploités ne sont même pas syndiqués ! ! Les tapissiers des grands magasins « Les Galeries Lafayette » et ces derniers sont cependant bien connus du « Syndicat Unitaire des Employés » pour la façon toute parti-

culaire dont ils traitent leur personnel employé. Se renseigner au secrétaire à ce sujet. Sont-ce là les coopératives annoncées à grand fracas par ce rédacteur de bonne occasion ?

Allons les continuateurs des « Matin et Cie », grande bourgeoisie de crânes, un peu plus de pudeur envers ces ouvriers exploités qui en vous donnent 4 sous tous les jours vous assureront la pâtée quotidienne.

Un groupe de peintres syndiqués ayant travaillé à l'ambassade russe.

Grèves et Revendications

A TOUS NOS AMIS

Au dernier congrès, la discussion nous permet de préciser ce que les amis voulaient voir en quatrième page : de la vie, de la lutte, tout ce qui intéresse la vie des travailleurs, leurs actions et leurs revendications, et moins de polémiques personnelles qui ne font que ressasser toujours les mêmes arguments.

Mais pour que cette quatrième page soit bien vivante, il faut que tous les copains de tout le pays nous renseignent sur tout ce qui se passe dans leurs localités : grèves, revendications, sales boîtes, meetings, etc.

Nous avons déjà fait un appel : Beaucoup de renseignements précis encore plus que des articles, mais peu nombreux sont les camarades qui ont compris leur devoir. Notre appel n'a pas encore été entendu. Alors les copains, il y a bien des camarades anarchistes qui assistent à des grèves, à des meetings.. mettez-vous vite à l'ouvrage. Le manque d'orthographe ne vous arrêtera pas, la rédaction se chargera d'arranger vos copies. Vous participerez ainsi à la vie de votre journal et à son développement.

A vous tous les amis, les anars, les syndicalistes, faites un petit effort et soyez tous nos correspondants consciencieux et réguliers.

Grève à Morteau

Le personnel de la Compagnie du chemin de fer d'intérêt local de Morteau à Trévilliers s'est mis en grève réclamant une augmentation de salaire de 50 francs par mois.

La grève des Bijoux-Fix continue

A Montignac et Guérét la grève des bijoutiers continue avec entraînement. Après quatre semaines de lutte aucune entrée n'a eu lieu.

A Guérét on a commencé à organiser du travail en commun pour les hommes et les femmes. De ce fait, les travailleurs auront la possibilité de continuer une lutte d'outrance contre le patronat acrère des Bijoux-Fix.

La bataille ouvrière en Bourgogne

Tous les ouvriers, hommes, femmes et enfants au nombre de 215, travaillant à la Société des Carrières de Changuen, se sont mis en grève.

Ils réclament l'application intégrale de la journée de huit heures et une augmentation de salaire de 15 % avec un tarif minimum de 1 fr. 25 de l'heure pour les femmes.

Exemple à suivre

Les gars du Bâtiment feraient bien de s'inspirer de l'attitude des ouvriers de la Maison Quénan.

Ces camarades ont réclamé une augmentation, une délégation s'est rendue auprès du patron, lequel, quoique ayant refusé d'appliquer le cahier déposé par la 13^e région a cependant accepté une partie de celui-ci. Nous invitons les copains à les imiter.

UNION DES SYNDICATS UNITAIRES DU RHÔNE

Ordre du jour

Face aux événements qui viennent de se dérouler à la frontière espagnole, l'Union des Syndicats du Rhône, élève une protestation véhément contre l'attitude de la police française qui s'est fait l'auxiliaire du dictateur Primo de Rivera.

Elle salut les militants spoliés et emprisonnés, glorifie ceux qui sont tombés pour la libération du prolétariat.

Elle élève également une vive protestation contre la dernière sentence du Conseil suprême, qui vient de condamner trois camarades à mort alors qu'un premier jugeaient les avaient acquittés.

Protestant, d'autre part, contre la violation de ses locaux, lors de la perquisition chez nos camarades espagnols, mardi dernier, l'Union des Syndicats du Rhône ne saurait tolérer à l'avenir que de semblables faits se reproduisent, aussi décide-t-elle de laisser à l'administration responsable toute la responsabilité des suites que comporterait le retour de tels procédés.

Elle profite de cette occasion pour demander une fois de plus l'amnistie pleine et entière, et la suppression des bagnes civils et militaires qui sont la honte d'une société qui se prétend civilisée.

La Commission Exécutive.

Souscrivez à l'emprunt du "Libertaire"

Pour assurer l'existence de notre quotidien, le Conseil d'administration a décidé de demander à deux mille camarades de souscrire 50 francs, en une ou plusieurs fois.

N'attendez pas. Si vous le pouvez, envoyez de suite le montant de votre souscription.

Ci-joint la somme de francs, montant de obligation... que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom

Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis Blanc.

Utilisez notre chèque postal.

Dans le S. U. B.

Aux Paveurs et aides, Bétonniers, Asphalteurs, Béumiers et parties similaires. — Nos salariés ne sont plus en rapport avec le cœur de la vie. Le travail à l'âche gagnant de plus en plus notre corporation. Et ces tâcherons travaillent à des prix dérisoires. Et pourquoi ?

Tout simplement parce que tous les copains qui s'étaient réveillés à la bonne saison, ont été nouveau délaissé l'organisation syndicale. Il faut réagir ! Et pour cela tous les copains viendront nombreux à l'Assemblée générale de la section technique qui aura lieu ce matin, à 9 h., à la Bourse du Travail, Petite Salle des Grèves.

Et pourquoi ?

sées, les mensonges, la calomnie, furent déversés en abondance sur le conseil d'administration avec l'espoir de le renverser.

A part les insulaires communistes, l'assemblée resta calme et digne après une magistrale et courageuse réponse des administrateurs délégués qui dénoncèrent les criminelles manœuvres des disciples de Moscou, en leur annonçant qu'ils ne se serviraient pas aussi copieusement qu'ils le voudraient de notre société, le président mit avec voix la gestion du Conseil d'administration qui fut approuvée par 900 voix contre 30.

A l'année prochaine, messieurs, préparez vos intrigues, calomniez sans faiblesse et toujours : Venez lire l'enseigne du bureau de la rue de Clermont et comptez les clous.

Et moi, mon Vieux, tu ne seras pas nommé cardinal de ce coup-là, ni te promener dans les magnifiques autos de la coopérative, ou t'en servir pour la propagande du grand

parti de la haine et de la violence. Les masses roannaises te répudient.

Tu ne pourras pas faire voter de temps

à autre quelques billets de 1.000 pour la diffusion des idées de la famille, ni faire ton grand maître à la solidarité.

Pauvre homme, quelle détresse, à genoux devant les saintes icônes et triste.

UN ROANNAIS.

NECROLOGIE

Aujourd'hui dimanche, à 15 heures, obsèques du camarade Bertran, ancien secrétaire du groupe du XIV^e, Hôpital de la Charité, rue Jacob 6^e.

Communiques syndicaux

Boulanger. — Lundi, à 17 heures très précises, réunion dans les sections suivantes : 1^{er} et 6^e : quai des Grands-Augustins ; délégués, Boville, Launay.

4^e arrondissement : 23, rue des Deux-Ponts ; délégués, Chausson et Chauvet.

5^e arrondissement : 6, rue Lanneau ; délégués, Lichon et Lemonqu.

Syndicat Autonome des Coiffeurs de la Gironde. — Réunion générale le 10 décembre, à 20 h. 30, Bourse du Travail, 42, rue Rolande.

Union des Syndicats unitaires de Haute-Savoie. — Les camarades Bredel, Lepoil, Loiseau, Courtois, Lemmonier sont priés d'être à 4 heures 30, rue Saint-Antoine.

Terrassiers. — Avis aux chômeurs. On embauche lundi matin, à 7 heures, gare de Sévres-Saint-Cloud. (travaux de renouvellement de la voie, Entreprise Levaud).

Bureau National des J. S. — Réunion de tous les membres mardi, à 20 h. 30, rue de Paris, 60, à Cligny.

Jeunesse du 4^e. — Mercredi 10, chez Hermeneur, réunion. Tous les copains sont priés d'être présents pour organiser le meeting.

Jeunesse Syndicaliste du Livre. — Réunion avec la Minorité. Voir les convocations. Tous les jeunes sont priés d'être présents.

Comité Interorganisations de Montreuil-sous-Bois. — Les organisations d'avant-garde montrouilloises avisaient les organisations voisines qu'une grande fête du « Noël rouge » aura lieu le samedi 27 décembre, à 20 h. 30, salle des Fêtes, rue Marcellin-Berthelot (grand concert avec le Groupe Régional de Bezons). De concert avec le Groupe Régional de Bezons, il sera, à cette réunion plénière, discuté et pris des décisions sur l'action du Groupe régional et notre action : réunions publiques à organiser dans notre région, avec le concours de la F.A.P. de l'U. A. : de l'appui financier à apporter à ces deux organismes, et décisions à prendre concernant leur action : appui financier au « Libertaire » ; remise des cartes et questions diverses.

Tous les camarades ayant à cœur d'œuvrer pour le mouvement anarchiste seront présents.

P. S. — Dimanche 7 décembre, à 9 heures précises du matin, salle de l'Ancienne-Mairie, réunion générale du Groupe. Nous comptons sur la présence des amis de Saint-Germain, Chatou.

Et Argenteuil, que faites-vous ? Vous dormez ?

— Le Meilleur.

Groupe de Saint-Germain, Rueil, Chatou et environs. — Il est rappelé aux camarades du Groupe que, conformément à la décision prise lors de la constitution du Groupe de Saint-Germain, la prochaine réunion aura lieu dimanche 7 décembre, à 9 heures du matin, salle de l'Ancienne-Mairie de Bezons (près le marché). De concert avec le Groupe Régional de Bezons, il sera, à cette réunion plénière, discuté et pris des décisions sur l'action du Groupe régional et notre action : réunions publiques à organiser dans notre région, avec le concours de la F.A.P. de l'U. A. : de l'appui financier à apporter à ces deux organismes, et décisions à prendre concernant leur action : appui financier au « Libertaire » ; remise des cartes et questions diverses.

Tous les camarades ayant à cœur d'œuvrer pour le mouvement anarchiste seront présents.

Gruppo Pensiero e Azione. — Sabato, 6 dicembre alle ore 20,30 riunione al solito posto.

Domenica, 7 dicembre, riunione generale del gruppo della regione alle 3 dopo pranzo, al solito posto.

Gruppo di Saint-Germain, Rueil, Chatou et environs. — Il est rappelé aux camarades du Groupe que, conformément à la décision prise lors de la constitution du Groupe de Saint-Germain, la prochaine réunion aura lieu dimanche 7 décembre, à 9 heures du matin, salle des Grands-Augustins ; délégués, Boville, Launay.

Gruppo delle S. A. — Réunion le 10 dicembre, à 20 h. 30, au Monumental Bar, boulevard d'Athènes, causerie par Mayoux qui traitera le sujet suivant : « Pourquoi je ne suis pas anarchiste ».

Nous invitons les camarades à bien se rappeler que la réunion aura lieu le mercredi. Cette obligation nous était faite par le conférencier ne pouvant venir un autre jour.

Donc bien prendre note de l'adresse et du jour et venez nombreux.

Les sympathisants sont cordialement invités.

Gruppo di Tarbes. — Mardi 9 dicembre, a 2^e heures, salle du Café Riché, place de Verdun, réunion du Groupe.

Questions importantes : organisation ; cartes ; affiches ; thèmes pour le « Libertaire ».

Appel pressant est fait à tous les anarchistes.

Amis lecteurs, abonnez-vous !